



# PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU DU BASSIN ALLIER AVAL

Novembre 2020

Un **projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)** est une **démarche de co-construction d'un programme d'actions permettant de mettre en adéquation les besoins et les ressources disponibles en eau**, dans un objectif d'adaptation au changement climatique et de respect de la bonne fonctionnalité des systèmes aquatiques. Les acteurs de l'ensemble du territoire s'engagent dans des actions permettant l'atteinte d'un équilibre entre maintien des activités économiques et des services rendus par les écosystèmes, ainsi que la sécurisation des besoins en eau de la population. C'est donc une démarche globale qui implique tous les usagers dans le développement durable du territoire en préservant l'état quantitatif et qualitatif de la ressource.

# Le territoire EN CHIFFRES

6.344 km<sup>2</sup>

4.810 km de rivières

27 EPCI

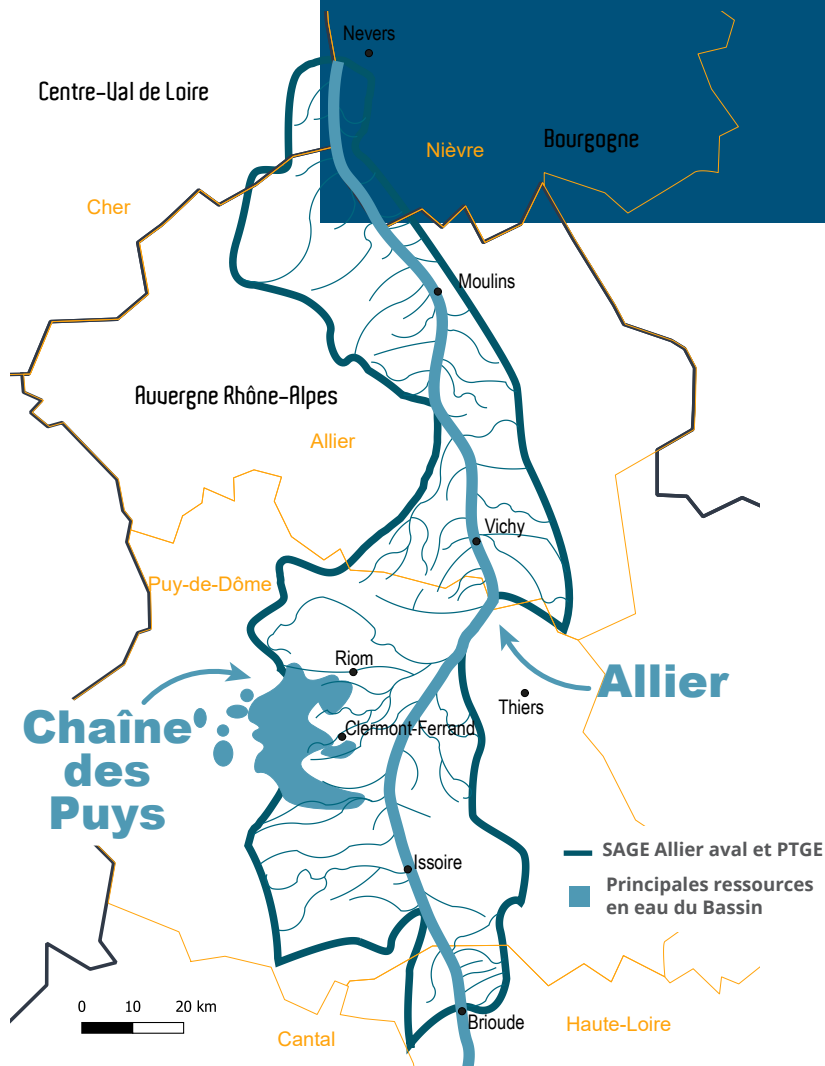
463 communes

763.000 habitants *environ*

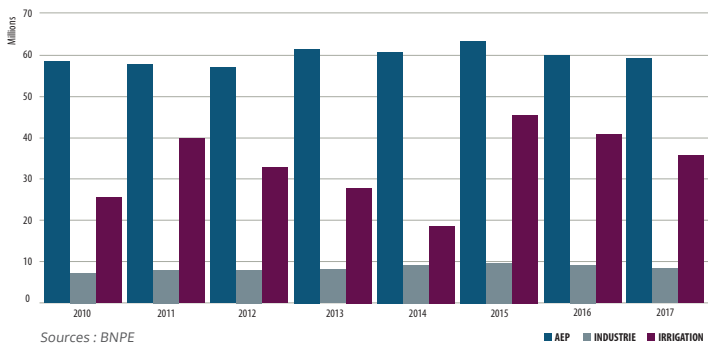
## ENJEUX DU TERRITOIRE

En 2019, le bassin Allier Aval a été identifié comme territoire prioritaire pour la mise en place d'un PTGE à cause des pressions exercées sur la ressource, notamment en périodes de sécheresse et d'étiage. Les deux principales ressources en eau du bassin sont la rivière Allier et sa nappe d'accompagnement ainsi que les aquifères de la Chaîne des Puys. Elles subissent les premiers effets du changement climatique qui limitent leur capacité de recharge souterraine et de surface.

Les effets du changement climatique risquent d'accentuer l'évolution à la baisse de la quantité de ressources disponibles, qui entraînerait des tensions entre les usagers. L'augmentation de certains besoins, notamment en période d'étiage, ainsi que la nécessité de préservation des écosystèmes et de la biodiversité du bassin conduisent à mettre en place cette démarche de dialogue territorial pour un partage équilibré des ressources en eau.



PRÉLÈVEMENTS SUR L'ALLIER AVAL



Sources : BNPE

Etat des lieux des ressources en eau et des prélèvements

Quantification prélevables  
Diagnostic d'adéquation entre les ressources en eau et les besoins actuels avec des analyses prospectives

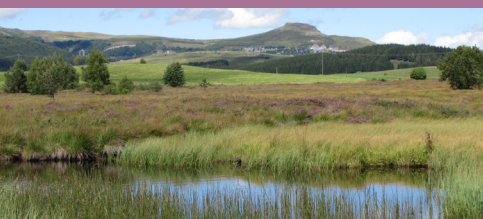
Valorisation socio-économique des activités liées à l'eau

2019-2020

2021

Réunion de lancement

CONCERTATION AVEC







# COMBINAISON DE DIFFÉRENTES APPROCHES

## L'ÉTUDE SUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU SUR LE BASSIN ALLIER AVAL

Lancée en 2019, à la demande des Commissions Locales de l'Eau des SAGE Allier aval et Haut-Allier, elle a pour but d'apporter une connaissance auprès des acteurs du territoire sur le fonctionnement des ressources en eau (superficielles et souterraines) ainsi que des besoins des usagers et des prélèvements effectués pendant et hors période d'étiage. Elle permettra de proposer une stratégie de gestion des ressources en eau à long terme en prenant en compte les impacts du changement climatique sur les hydro-systèmes. Elle comprendra notamment la définition des volumes prélevables et des débits de prélèvements instantanés maximaux, la proposition de priorités d'actions et la mise en place d'outils de suivi des ressources en eau et des prélèvements.

>>> <https://sage-allier-aval.fr/etude-hydrologie-milieux-usages-climats-du-bassin-de-lallier>

## LA MESURE DE LA VALEUR DE L'EAU DANS LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Une analyse socio-économique du territoire et notamment sur les apports de l'eau pour les activités économiques permettra de compléter le diagnostic quantitatif de l'étude HMUC. Le but est de caractériser la valeur socio-économique des usages liés à l'eau afin de mettre en avant l'importance de celle-ci pour le dynamisme et le développement du territoire.

## UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE ET DE DÉFINITION DU PROGRAMME D' ACTIONS CO-CONSTRUITE PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

En lien avec les résultats de l'étude HMUC, les réunions de concertation avec les acteurs permettront d'élaborer des scénarios visant à anticiper les évolutions du territoire, des besoins et de la ressource en eau, économiques, politiques, démographiques, en prenant en compte l'évolution climatique à l'horizon 2050. Sur la base de ces scénarios, les acteurs pourront co-construire la définition de la stratégie de gestion durable des ressources en eau incluant des dimensions de recherche de sobriété et d'optimisation des usages et de décider du programme d'actions à mener en priorité.

Une étude d'impact environnemental, économique et financière permettra de mesurer la faisabilité des actions, leur rentabilité et leur efficacité à court et long terme.

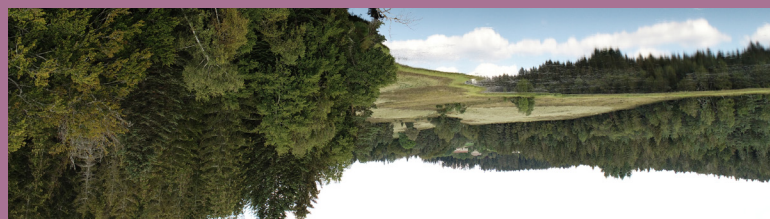
L'inscription dans le long terme, à la suite des étapes qui ont conduit à la mise en œuvre du SAGE Allier aval, implique aussi l'adaptation aux impacts du changement climatique. Pour cela, les acteurs disposent notamment des connaissances restituées en 2017 sur ces impacts à l'horizon 2050, sur la gestion de l'eau à l'échelle du bassin Allier aval, ainsi que sur le fonctionnement du barrage de Naussac.



des volumes et des débits instantanés maximaux .....

Définition d'une stratégie pour une gestion durable des ressources à long terme

Programme d'actions à court terme (6 ans)





Les acteurs du territoire représentent le socle de construction du PTGE. Ce projet est piloté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Allier aval, qui est l'instance de validation des différentes étapes du projet. Le Président de la CLE, ainsi que le préfet du Puy-de-Dôme sont garants du bon déroulement de la démarche et s'assureront du suivi des actions définies suite à la concertation. L'Etablissement public Loire, en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme, a pour mission d'animer et de coordonner la démarche, d'informer les acteurs et de les accompagner dans la définition du projet.

Il est prévu une phase d'élaboration du projet de 3 ans, puis une phase de mise en œuvre de 6 ans.

[sage-allier-aval.fr/ptge-du-bassin-allier-aval](http://sage-allier-aval.fr/ptge-du-bassin-allier-aval)



**Maiwenn ROCHARD**  
Etablissement public Loire  
[maiwenn.rochard@eptb-loire.fr](mailto:maiwenn.rochard@eptb-loire.fr)

**Fabienne LARODIE**  
Direction Départementale  
des Territoires du Puy de Dôme  
[fabienne.laroudie@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:fabienne.laroudie@puy-de-dome.gouv.fr)

Porteur du SAGE Allier aval

Financeurs

